

Les responsables politiques devraient-ils être poursuivis pour les déclarations faites dans l'exercice de leur mandat?

Liberté d'expression des députés selon la Convention européenne des droits de l'homme

Événement en ligne organisé avant le débat prévu par l'Assemblée parlementaire sur le projet de résolution adopté lors de sa prochaine session plénière d'été de l'APCE 2021.

Intervenants

- **Françoise Tulkens**, ancienne vice-présidente à la Cour européenne des droits de l'homme
- **Josep Casadevall**, ancien juge à la Cour européenne des droits de l'homme
- **Rob Behrens**, médiateur parlementaire et des services de santé du Royaume-Uni

Présidé par

- **Rafael Ribó**, médiateur catalan

Lundi **21 June 2021** ■ Heure: **13.00 h** (UTC/GMT +2 h) ■ Streaming disponible Organisé par:

SÍNDIC
EL DEFENSOR
DE LES
PERSONES